



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Brevet professionnel Coiffure

Arrêté du 28 mars 2011

CAHIER DES CHARGES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Ces consignes concernent les candidats des CFA habilités au CCF

Autrice : Nathalie JORET Inspectrice SBSSA - LYON 2024

SOMMAIRE

| | | |
|------|--|---|
| I. | Référentiel | 2 |
| II. | Règlement d'examen | 3 |
| III. | E2 : Modification durable de la forme | 4 |
| 1. | Définition de l'épreuve E2 | 4 |
| 2. | Supports pour l'évaluation de l'épreuve E2 | 4 |
| IV. | E4 : Gestion de l'entreprise | 5 |
| A. | U41 : Vente-conseil | 5 |
| 1. | Définition de l'épreuve U41 Vente-conseil | 5 |
| 2. | Instructions pour l'élaboration des sujets U41 Vente-conseil | 5 |
| 3. | Exemples de sujets U41 Vente-conseil | 6 |
| 4. | Supports pour l'évaluation de l'épreuve U41 | 6 |
| B. | U42 : Management et gestion d'un salon de coiffure | 6 |
| 1. | Définition de l'épreuve U42 Management et gestion d'un salon de coiffure | 6 |
| 2. | Supports pour l'évaluation de l'épreuve U41 | 7 |
| V. | Référencement bibliographique | 8 |
| VI. | La taxonomie de Bloom | 8 |

I. Référentiel

<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article2167>

II. Règlement d'examen

| Brevet professionnel spécialité « coiffure » | | | CFA ou sections d'apprentissage habilités Formation continue en établissements publics | | Formation continue en établissements publics habilités | | CFA ou sections d'apprentissage non habilités Enseignement à distance Formation continue en établissements privés | |
|---|-------------------------------|--------------------------|---|---|--|--------|---|---------------|
| | | | Unités | Coeff | Forme | Durée | Forme | Durée |
| E1 : Création, couleur, coupe, coiffage | U10 | 6 | Ponctuelle pratique | 2 h 30 | CCF | - | Ponctuelle pratique | 2 h 30 |
| E2 : Modification durable de la forme | U20 | 5 | CCF | 2 h | CCF | - | Ponctuelle pratique | 2 h |
| E3 : Épreuve professionnelle optionnelle au choix du candidat Coiffure événementielle ou Coupe homme et entretien du système pilo-facial | U30 A ou U30 B | 5 | Ponctuelle pratique | 1 h | CCF | - | Ponctuelle pratique | 1 h |
| E4 : Gestion de l'entreprise S/E Vente conseil S/E Management et gestion d'un salon | U41 U 42 | 2 3 | CCF CCF | 10 min 2 h15 | CCF CCF | | Ponctuelle orale Ponctuelle écrite | 10 min 3 h |
| E5 : Sciences - technologies et arts appliqués S/E Sciences et technologies S/E Arts appliqués à la profession | U 51 U 52 | 8 6 2 | Ponctuelle écrite Ponctuelle écrite | 3 h 2 h | CCF CCF | - - | Ponctuelle écrite Ponctuelle écrite | 3 h 2 h |
| E6 : Expression française et ouverture sur le monde | U 60 | 3 | Ponctuelle écrite | 3 h | CCF | - | Ponctuelle écrite | 3 h |
| Épreuve facultative : langue vivante étrangère (1) | UF | | Orale | 15 min préparation + 15 min interrogation | | | | |

(1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

III. E2 : Modification durable de la forme

1. Définition de l'épreuve E2

- **Objectif de l'épreuve :**

Evaluer les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes:

- mise en œuvre de soins capillaires
- mise en œuvre de techniques de modification durable de la forme
- mise en œuvre des techniques de mise en forme et de coiffage

- **Modalité d'évaluation : Épreuve pratique Durée : 2h Coefficient 5**

Elle se déroule en établissement de formation selon les mêmes exigences que celles de l'épreuve ponctuelle. Des professionnels peuvent être associés à cette évaluation.

Le candidat réalise, sur un modèle masculin ou féminin majeur, des techniques :

- de transformation durable de la forme (frisage ou défrisage/lissage durable...)
- de mise en forme et de coiffage mettant en valeur le résultat.

Eventuellement un ajustement de coupe pourra être réalisé avant ou après selon la transformation.

Tous les produits de coiffage et de finition sont autorisés.

L'établissement de formation informe le candidat de la technique de mise en forme durable retenue (frisage ou défrisage/lissage durable...) environ 3 mois avant la situation d'évaluation et lui communique le document support (**sur transmission de la technique par le service des examens**).

Le modèle doit être pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête et d'une longueur nécessaire à la mise en œuvre des techniques de mise en forme durable. La transformation doit permettre d'obtenir une réduction ou une augmentation durable du volume de la chevelure sur deux tiers de la tête environ.

Le candidat n'est pas autorisé à passer l'épreuve :

- en l'absence du modèle
- en présence d'un modèle non conforme

La vérification de la conformité du modèle a lieu avant le début de l'épreuve.

Le candidat doit remettre en début d'épreuve la fiche technique présentant le projet de transformation durable qu'il réalisera sur son modèle.

2. Supports pour l'évaluation de l'épreuve E2

<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article2168>

- Consignes à l'attention des membres de jury
- Fiche technique (à compléter par les candidats)
- Grille d'évaluation provisoire 6 candidats
- Grille d'évaluation

IV. E4 : Gestion de l'entreprise

A. U41 : Vente-conseil

1. Définition de l'épreuve U41 Vente-conseil

- **Objectif de l'épreuve**

Evaluer les compétences relatives aux activités de vente et de conseils de produits et de services :

- l'exactitude du diagnostic
- la pertinence du conseil
- la qualité de l'argumentation au regard du diagnostic établi et des attentes du client
- la qualité à la communication

- **Modalités d'évaluation : Épreuve orale - durée 10 min – coef 2**

A partir de l'observation d'un modèle et d'une situation proposée par les examinateurs, le candidat doit réaliser un diagnostic et une vente conseil de produits et/ou de services (un des examinateurs joue le rôle de modèle et de client ; il doit émettre une objection à la solution proposée par le candidat).

Les examinateurs doivent mettre à la disposition du candidat des documents et/ou des produits servant de support à l'épreuve.

Le contrôle en cours de formation est constitué d'une situation d'évaluation organisée sur le lieu de formation par les formateurs responsables de l'enseignement ; selon les mêmes exigences que celles de l'épreuve ponctuelle. Des professionnels peuvent être associés à cette évaluation.

L'établissement de formation informe le candidat du moment prévu pour l'évaluation. La situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

Un des examinateurs est le client décrit dans le sujet sélectionné. Il accepte l'observation diagnostic par rapport à la situation ; il doit émettre une objection à la solution proposée par le candidat.

2. Instructions pour l'élaboration des sujets U41 Vente-conseil

Chaque sujet porte sur une thématique suivante :

- Coupe – coiffage
- Défrisage
- Soins
- Couleurs
- Permanente
- Système pilo-facial
- Divers

Suffisamment de sujets doivent être élaborés pour qu'il existe une liaison entre le sujet et le client/examinateur.

3. Exemples de sujets U41 Vente-conseil

| Thématique | Exemple de sujet |
|---------------------|--|
| Coupe – coiffage | Mes cheveux sont trop longs, je souhaite les faire couper mais pas trop, que me conseillez-vous ? |
| Défrisage | J'ai les cheveux frisés, je voudrais les avoir lisses mais j'ai peur de les abîmer, que me conseillez-vous ? |
| Soins | Mes cheveux sont trop fins, peut-on leur donner du volume ? |
| Couleurs | Ma couleur a changé avec le soleil, la mer. Que puis-je faire ? |
| Permanente | Je voudrais faire friser mes cheveux mais j'ai peur de les abîmer, qu'en pensez-vous ? |
| Système pilo-facial | J'ai une peau fragile, je ne peux pas me raser tous les jours, que me conseillez-vous ? |
| Divers | Mes cheveux sont abîmés par la piscine. Je fais beaucoup de natation, que puis-je faire ? |

4. Supports pour l'évaluation de l'épreuve U41

<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article2168>

- Maquette de banque de sujets : BP Coiffure U41 Vente conseil Banque de sujets session (sujets à créer)
- Grille de vérification de sujet
- Grille d'évaluation

B. U42 : Management et gestion d'un salon de coiffure

1. Définition de l'épreuve U42 Management et gestion d'un salon de coiffure

- **Modalités d'évaluation** : Épreuve orale et écrite - durée 2h 15 min – coef 3

Le contrôle en cours de formation est constitué de **deux situations** d'évaluation d'égale valeur organisées sur le lieu de formation par les formateurs responsables de l'enseignement.

- **1ère situation d'évaluation** : orale - coefficient 1,5

Elle consiste en une présentation orale de **15 minutes** à partir d'un dossier élaboré par le candidat au cours de la formation et portant sur l'analyse du marché d'un salon et les incidences commerciales et financières de son évolution.

Ce dossier rassemble des données sur :

- les observations que le candidat a pu faire lors de son expérience en entreprise
- l'exploitation de données documentaires (articles de presse professionnelle, documentation provenant de fournisseurs, informations provenant des organisations professionnelles, ...) rassemblées au fur et à mesure de sa formation.

L'évaluation porte à la fois sur le contenu du dossier et sa présentation par le candidat qui sera au maximum d'une durée de 15 minutes.

Cette évaluation sera menée par le professeur d'économie gestion et/ou par un professionnel.

Caractéristiques du dossier

- Le dossier comprendra entre 8 et 10 pages (sans page de garde, sommaire et annexes)
- Seront présents :
 1. Page de garde
 2. Sommaire
 3. Annexes, si nécessaires
 4. Sources des documents
- Seront respectés :
 1. Pagination
 2. Police : 12 arial
 3. Orthographe
- Contenu du dossier :
 1. Présentation du salon
 2. Analyse du marché du salon
 3. Identification d'une problématique dans ce salon
 4. Proposition(s)

Le candidat sera informé de :

- La date de dépôt du dossier (15 jours environ avant l'entretien)
- La date et l'heure de l'entretien

Sans dépôt du dossier à la date fixée, le candidat n'est pas interrogé et a zéro à la situation 1. Il n'est pas prévu d'autre support de présentation à cette épreuve que le dossier.

➤ **2ème situation d'évaluation** : écrite - coefficient 1,5

Cette situation d'évaluation écrite d'une durée de **2 heures**, prend appui sur un dossier technique fourni au candidat présentant une situation professionnelle contextualisée.

Il comporte des éléments relatifs à :

- la gestion des produits et des équipements
- l'organisation, dans l'espace et dans le temps, des activités de l'entreprise
- le recrutement, la formation des personnels ainsi que leur évaluation
- les travaux de gestion courants de l'entreprise

Cette évaluation est menée par un professeur d'économie gestion

2. Supports pour l'évaluation de l'épreuve U41

<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article2168>

- Grille d'évaluation U42 1^{ère} situation
- Grille de vérification de sujet U42 2^{ème} situation
- Maquette de sujet U42 2^{ème} situation

V. Référencement bibliographique

Référencement bibliographique (Norme ISO 690)

| Type de document | Référencement |
|--|--|
| Article | Auteur. Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i> , année, n°, pages. |
| Article électronique | Auteur. Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i> [en ligne], année, n°, pages. [Consulté le JJ/MM/AAAA]. Disponible à l'adresse : URL ou DOI |
| Numéro de périodique | <i>Titre du périodique</i> . Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année, numérotation dans la série. |
| Numéro de périodique en ligne | <i>Titre du périodique</i> [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année, numérotation dans la série. [Consulté le JJ/MM/AAAA]. Disponible à l'adresse : URL ou DOI |
| Livre | Auteur. <i>Titre</i> . Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année. |
| Chapitre | Auteur. <i>Titre du chapitre</i> . In : Auteur (si différent). Titre de l'ouvrage. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année, pages. |
| Chapitre électronique | Auteur. <i>Titre du chapitre</i> . In : Auteur (si différent). Titre de l'ouvrage en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année, pages. [Consulté le JJ/MM/AAAA]. Disponible à l'adresse : URL ou DOI |
| Dictionnaire et encyclopédie papier | Auteur de l'entrée. Entrée consultée. In : Auteur. <i>Titre de l'ouvrage</i> . Lieu d'édition : Editeur, année. |
| Dictionnaire et encyclopédie en ligne | Auteur de l'entrée. Entrée consultée. In : Auteur. <i>Titre de l'ouvrage</i> [en ligne]. Lieu d'édition : Editeur, année. [Consulté le JJ/MM/AAAA]. Disponible à l'adresse : URL ou DOI |
| Communication à une conférence ou un congrès | Auteur. Titre de la communication. In : Organisateur du colloque. <i>Titre du colloque</i> : actes du colloque, date, lieu du colloque. Lieu d'édition : Editeur, année, pages |
| Reportage ou épisode tiré d'une émission | Reporter. Titre du reportage ou de l'épisode [reportage ou épisode télévisé]. In : Réalisateur (réalisateur). <i>Titre de l'émission</i> . Lieu : Studio ou compagnie cinématographique, date |
| Vidéo en ligne | Auteur [Pseudonyme]. Titre de la vidéo [vidéo en ligne]. Année. [Consulté le JJ/MM/AAAA]. Disponible à l'adresse : URL ou DOI |
| Photographie ou image (en ligne) | Auteur. <i>Titre de l'œuvre</i> [Image en ligne]. Disponible à l'adresse : URL ou DOI |
| Site Web | Auteur. <i>Titre de la page d'accueil</i> [en ligne]. Lieu d'édition : Editeur, date de publication. Date de mise à jour. [Consulté le JJ/MM/AAAA]. Disponible à l'adresse : URL ou DOI |
| Page Web | Auteur. Titre de la page. In : Auteur. <i>Titre de la page d'accueil</i> [en ligne]. Lieu d'édition : Editeur, date de publication. Date de mise à jour. [Consulté le JJ/MM/AAAA]. Disponible à l'adresse : URL ou DOI |

VI. La taxonomie de Bloom

| | Niveau | Catégories taxinomiques | Exemples |
|---|--------|-------------------------|---|
| Du plus simple  Au plus complexe | 1 | CONNAITRE | Identifier, définir, reconnaître, rappeler... <i>Porte sur un vocabulaire, des termes, une définition, des éléments, des formes, des actions, des techniques, des théories...</i> |
| | 2 | COMPRENDRE | Dire avec ses mots, illustrer, lire, représenter, distinguer, réorganiser, conclure, estimer... <i>Porte sur des exemples, des mots, des phrases, des relations, des méthodes, des conséquences, des conclusions...</i> |
| | 3 | APPLIQUER | Appliquer, généraliser, relier, choisir, organiser, utiliser, employer, transférer, classer... <i>Porte sur des principes, lois, conclusions, effets, méthodes, situations, processus, procédures...</i> |
| | 4 | ANALYSER | Distinguer, identifier, classer, discriminer, catégoriser, déduire, comparer... <i>Porte sur des éléments, hypothèses, conclusions, énoncés de faits, d'intention, arguments, relations erreurs, causes-effets, modèles, structures, organisations...</i> |
| | 5 | SYNTHÉTISER | Ecrire, raconter, produire, créer, documenter, planifier, projeter, spécifier, combiner, synthétiser, déduire... <i>Porte sur des structures, modèles, performances, projets, communications, plans, phénomènes, concepts, théories, relations, hypothèses...</i> |
| | 6 | ÉVALUER | Juger, argumenter, valider, évaluer, décider, comparer, standardiser... <i>Porte sur la pertinence, la précision, les défauts, les erreurs, les fins, les moyens, l'utilité, les plans d'action, les théories...</i> |

Source : Document réalisé par l'auteur